



www.senat.fr

ALERTE PAR MÊL

Validation d'une question

La **question écrite** que vous avez déposée a été validée par la division des questions.

Situation des chrétiens d'Orient

Question n° 10447 adressée à M. le ministre des affaires étrangères
À publier le : 13/02/2014

Texte de la question : M. Hervé Marseille attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des chrétiens d'Orient. Les exemples démontrant la situation dramatique dans laquelle se trouvent les chrétiens d'Orient ne manquent malheureusement pas. En Syrie, le village historique de Maaloula a été une fois de plus transformé en champ de bataille, le sort de nombreux religieux reste incertain. Depuis 2013, on est sans nouvelles des ecclésiastiques enlevés à Alep. La situation est également particulièrement préoccupante en Irak où l'exode des chrétiens continue face à un climat d'insécurité et à la présence de groupes de djihadistes. En Égypte, il semblerait que 492 églises et bâtiments de services chrétiens aient été incendiés ou attaqués ; les tribunaux manquent d'impartialité et condamnent les victimes coptes tout en relaxant les criminels. La conversion et le mariage forcé des jeunes filles continue nt. La population chrétienne au Moyen-Orient a chuté de 12 % en 60 ans pour s'établir à 8 % et les prévisions annoncent que la population pourrait atteindre les 3 à 4 % à l'horizon 2025. Les présidents Barack Obama et Vladimir Poutine ont clairement énoncé leur soutien aux chrétiens d'Orient. Le 1er octobre 2013, la France par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères reconnaissait que : « Les chrétiens d'Orient (...) non seulement sont menacés, mais sont pourchassés, liquidés ». La France avait traditionnellement un rôle de défenseur de ces populations. C'est pourquoi il lui demande d'une part, ce que le gouvernement français entend engager comme actions face à cette situation extrêmement préoccupante et, d'autre part, s'il souhaite coordonner l'initiative d'une action européenne.